

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DE LA PICARDIE MARITIME



Fred BOUCHER, Photographe

Les observatoires photographiques du paysage

- Lancés par le Ministère chargé de l'Environnement en 1991 dans le cadre de la politique du paysage
- Créer un outil d'analyse des transformations du paysage à travers le regard de photographes qui échappe au cliché pittoresque
- Arpenter le paysage du quotidien, du cadre de vie et mettre en place une veille photographique

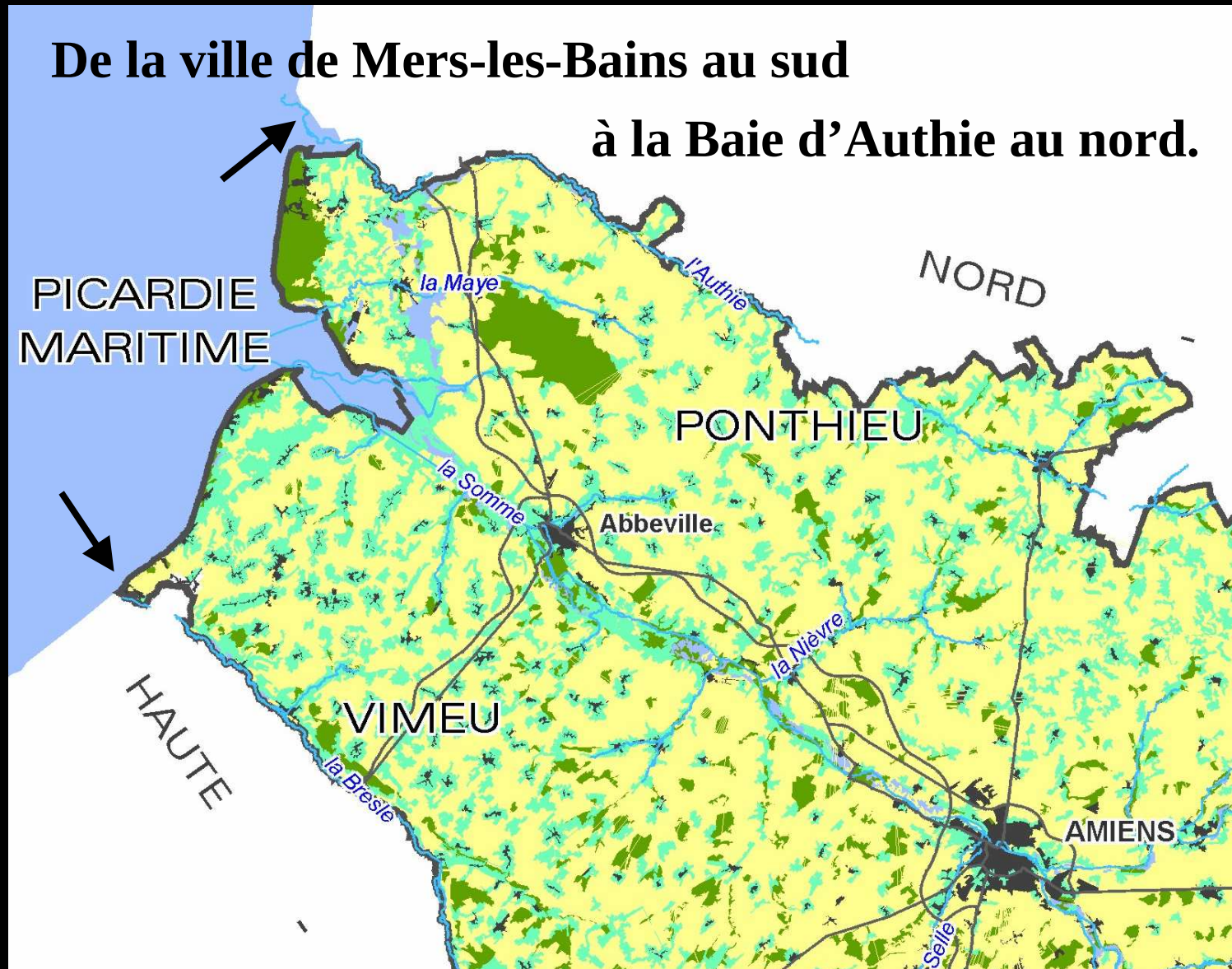
Objectifs de la démarche

- Constituer un fonds de photographies réunies en séries de 40 clichés
- Reconduire les séries sur un pas de temps de 2 ans
- Analyser les mécanismes de transformation des espaces
- Opérer un suivi des politiques d'aménagement ou de gestion mises en œuvre localement.

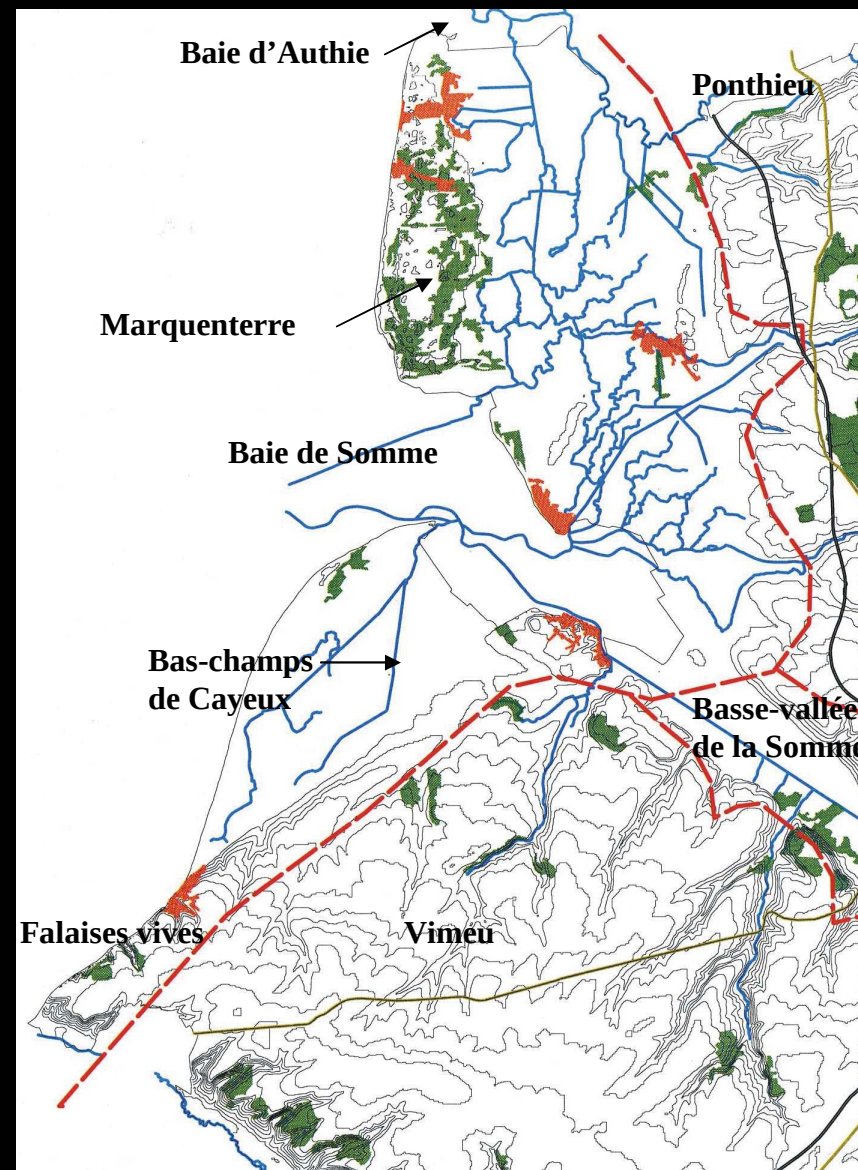
La zone d'étude

De la ville de Mers-les-Bains au sud

à la Baie d'Authie au nord.



Une grande diversité des paysages



La démarche

Démarche engagée en 2000

Maîtrise d'ouvrage : DIREN Picardie et Conseil Général

Maîtrise d'œuvre : Fred BOUCHER, photographe

Comité technique : DIREN, CG80, CAUE80

Groupe de travail : DDE, DDAF, SDAP, Conservatoire du littoral, SMACOPi, Conseil Régional de Picardie, CAUE, structures de développement, archives départementales.

Déroulement

La mise en œuvre de la démarche

Campagnes photographiques :

Campagne 1 :

Mai à septembre 2001

Janvier à juin 2002

Campagne 2

Mars à juillet 2005

- **Juin 2000** : choix du photographe.
- **Septembre 2000** : attentes du CP sur critères proposés par le comité technique
- **Novembre 2002** : sélection des 100 points de vue
- **Mai 2003** : sélection des 40 points de vue

Critères de sélection des clichés

1/ localisation géographique par unité paysagère



Critères de sélection des clichés

2/ Statut des espaces / dynamiques

images de référence

(paysage
emblématique du
littoral, patrimoine)



images d'espaces en mutation

ou présentant une
dynamique de
dégradation



images d'espace dégradé

banalisé, espace
porteur d'un potentiel
de requalification



Critères de sélection des clichés

Les types de mutation :

Dynamique de développement



Dynamique d'évolution naturelle



Critères de sélection des clichés

Les types de mutation :

Dynamique d'aménagement



Dynamique de protection



Critères de sélection des clichés

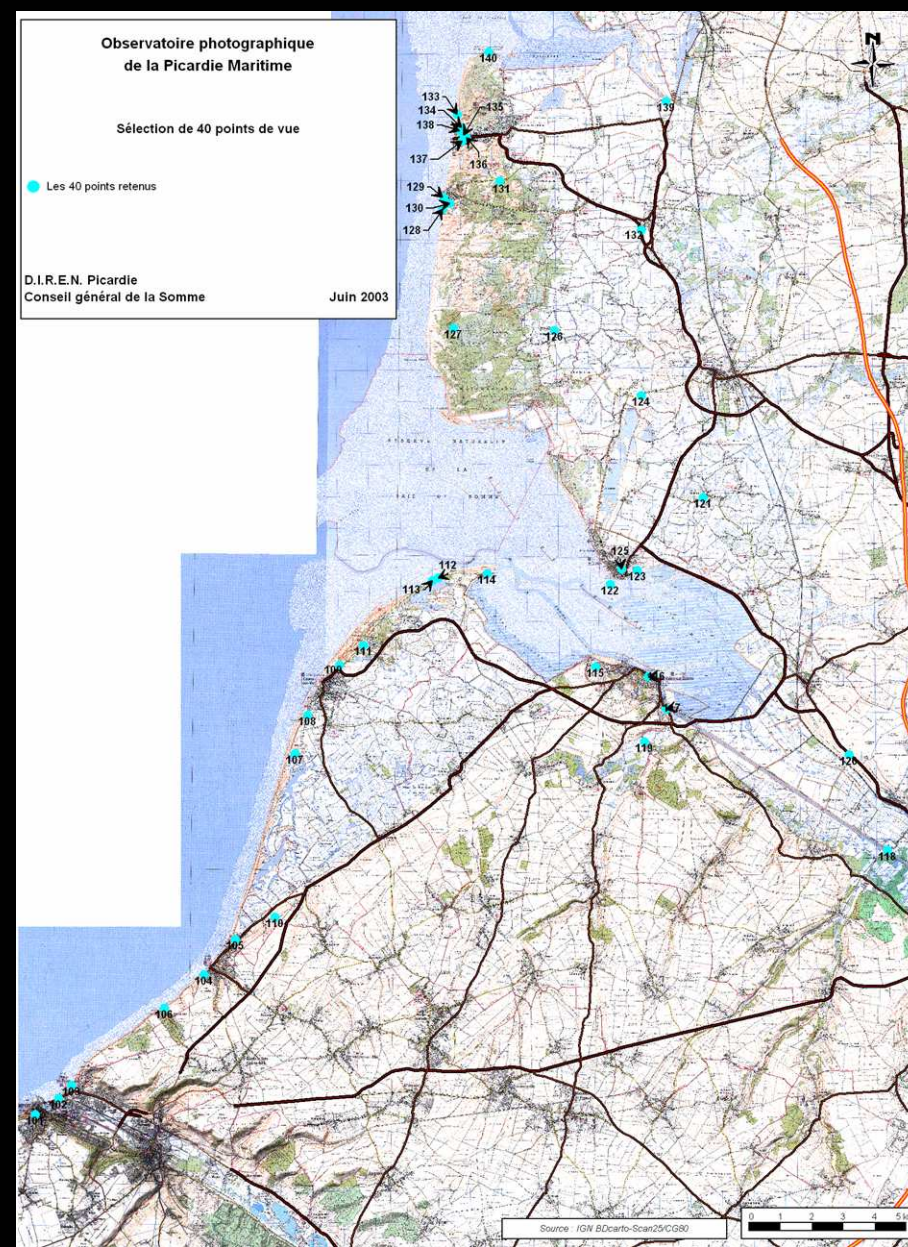
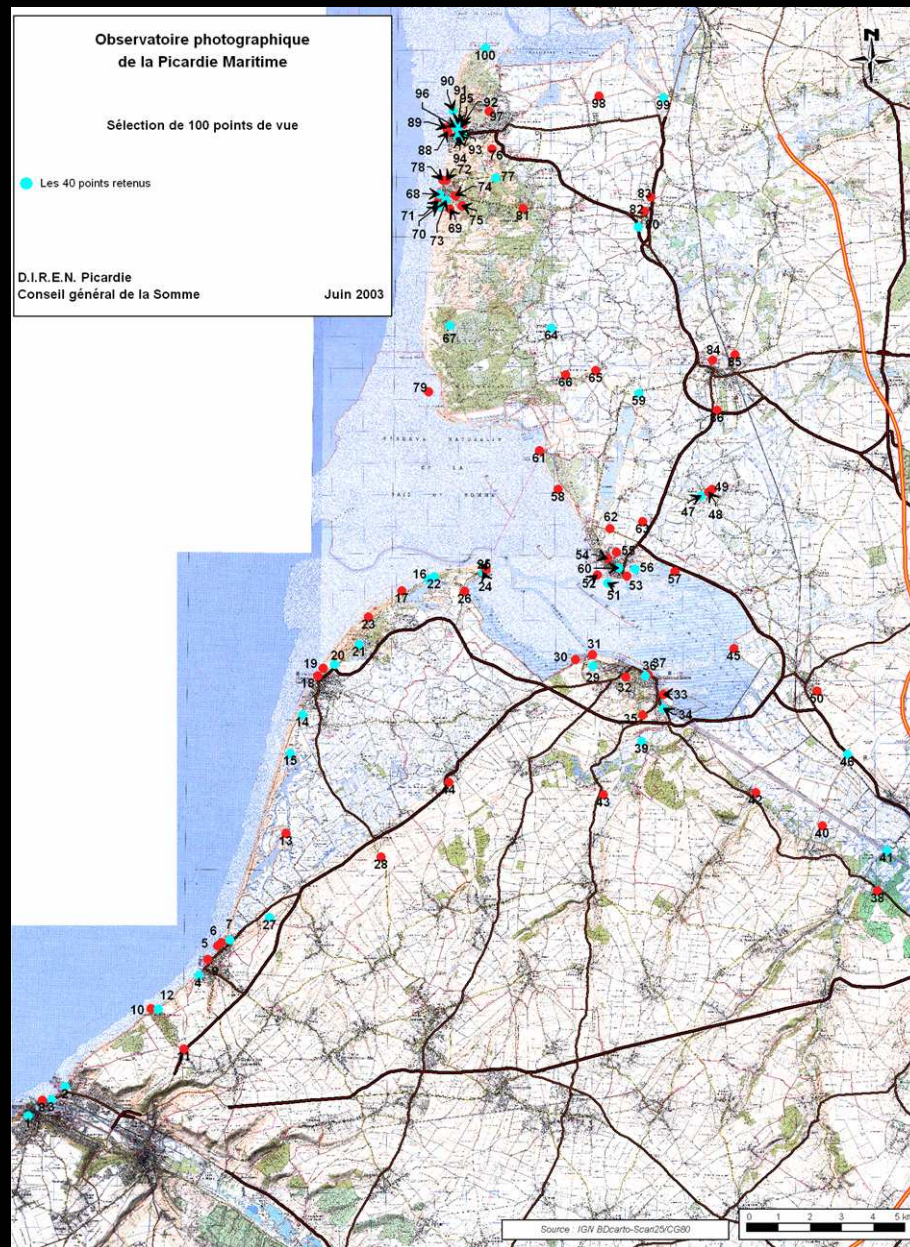
3/ Type de paysage

Urbain, péri-urbain, rural, naturel

4/ Reconduction de point de vue historique



5/ type de prise de vue (vue frontale de station balnéaire, point haut, belvédère, hauteur d'homme...)



Photographe FRED BOUCHER Vue reconduite n° 102	Site : Itinéraire de la Picardie maritime N° de l'itinéraire : 17	
Coordonnées GPS N 50 03 847 (531336) E 001 22 737 (2566547)	Localisation MERS LES BAINS	
Légende	Entrée de ville côté Tréport	
Point de vue historique	Oui	
Date et heure du cliché initial	11-07-2001	19H00
N° de la prise de vue		
Réf. négatif photographe	6 973 - AC - N° 2	
Films	Fuji superia-Nega-100 Iso	
Format de l'appareil	Fujica 6x9	
Focale	65 mm	
Hauteur de l'appareil	140 sur toit voiture	
Commentaire du comité de pilotage		Commentaire du photographe
Image d'espace dégradé Vue ponctuelle d'entrée de ville. (Point de vue historique) Espace urbain à la limite administrative entre régions, départements, communes et à l'interface entre plusieurs usages : port, industrie, digue de mer, quartier balnéaire. Entrée de ville entre patrimoine et friche industrielle. Évolution : Evolution du tissu urbain (devenir de la zone portuaire, devenir du front de mer et de cette porte d'entrée dans le département de la Somme. Projets : Renforcement des ouvrages de protection contre la mer.		Reconduction d'une carte postale du début du siècle, la maison centrale est toujours prétentaine, signalisation anarchique et le no man's land à la droite de l'image est significatif de cette ville entre patrimoine du 19^{ème} et la désindustrialisation. J'aime l'organisation des masses dans cette image. Le point de vue en hauteur de l'image initiale reste pour moi un mystère car j'ai du monter sur le toit de mon automobile.

Clichés retenu

